

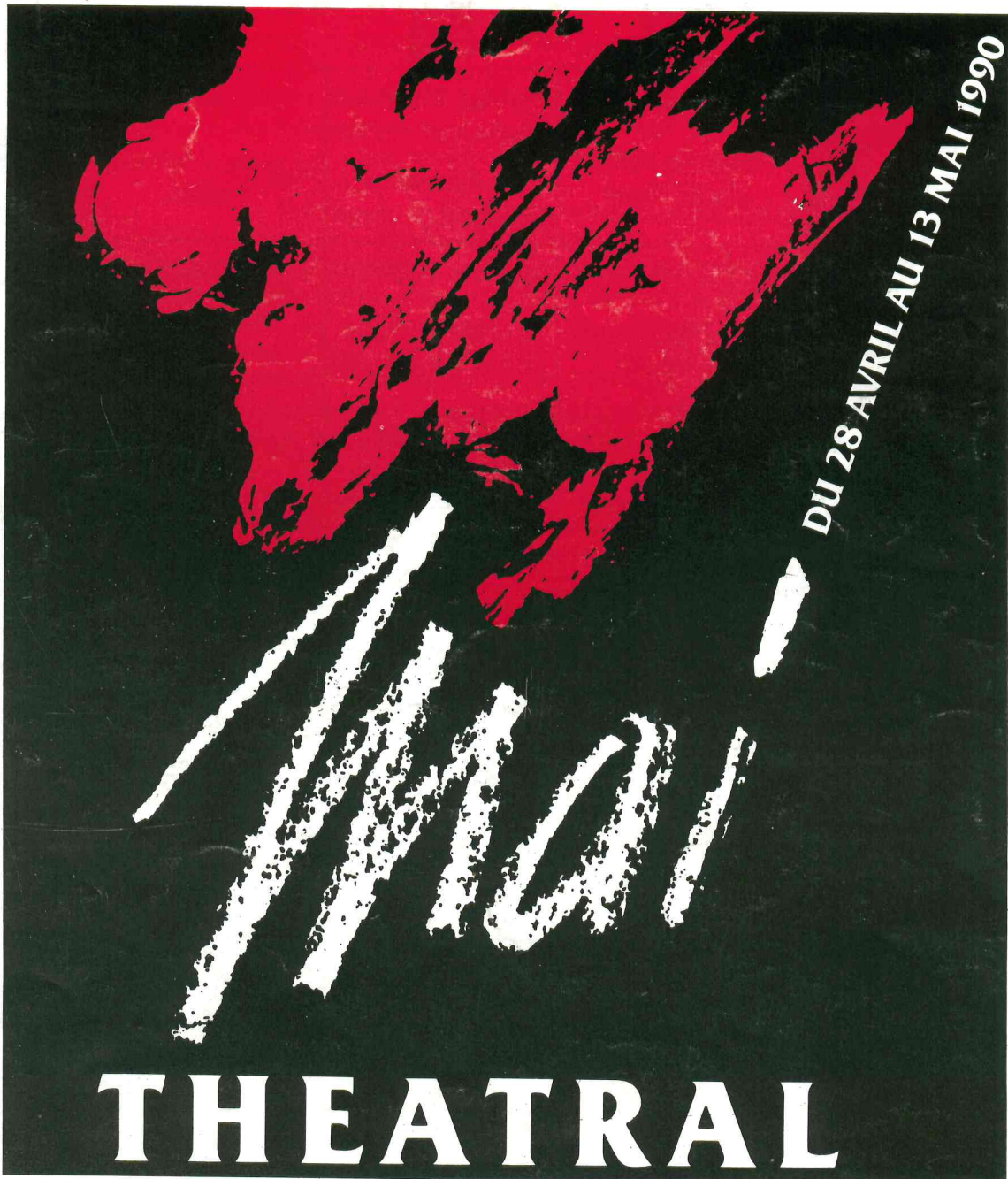


VILLECROZE

en

PROVENCE

□ Bulletin municipal d'information □



DU 28 AVRIL AU 13 MAI 1990

THEATRAL



THEATRAL

ENTREE LIBRE SUR INVITATIONS
à retirer au Syndicat d'Initiative
Tél. 94-67-50-00

10 H

14 H

18 H

21 H

PROGRAMME

SAMEDI 28 AVRIL	<i>C.E.S. LE LUC</i> Comédie du Fantôme (d'après Plaute)	<i>EC. PRIM. TOURTOUR</i> L'Arc-en-Ciel et la Mer <i>EC. PRIM. AMPUS</i> Le Problème (M. Aymé)	<i>LYCEE BRIGNOLES</i> La jalousie du Barbouillé (Molière)	<i>TROUPE</i> <i>PROFESSIONNELLE</i>
DIMANCHE 29 AVRIL	<i>C.E.S. BARJOLS</i> Le Curé de Cucugnan (A. Daudet)	<i>EC. PRIM. SALERNES</i> L'anneau de lumière La reine extraordinaire	<i>LYCEE DRAGUIGNAN(2)</i> L'Apollon de Bellac (Giraudoux) L'Ours La demande en mariage (Tchékov)	
SAMEDI 5 MAI	<i>C.E.S. AUPS</i> Le petit chat miroir (A. Beguin)	<i>EC. PRIM. TAVERNES</i> Poucette (Andersen) <i>EC. PRIM. LETHORONET</i> La ruse du tigre (conte japonais)	<i>COLLEGE PINS D'ALEP</i> <i>TOULON</i> L'Amour des 3 oranges (R. Des Adrets)	<i>TROUPE</i> <i>PROFESSIONNELLE</i>
DIMANCHE 6 MAI	<i>C.E.S. LORGUES</i> Homère à la une	<i>EC. PRIM. FREJUS</i> Ombres et lumières <i>EC. PRIM. FIGANIERES</i> Marionettes	<i>LYCEE LORGUES</i> Lorsque l'enfant paraît (A. Roussin)	
SAMEDI 12 MAI	<i>C.E.S. COGOLIN</i> La poudre aux yeux (E. Labiche) à 10 h 30	<i>EC. PRIM. VILLECROZE</i> Knock (J. Romain) La valse de Vienne <i>I.M.E.</i> <i>SILLANS - SALERNES</i>	<i>LYCEE DRAGUIGNAN(1)</i> Les Mariés de la Tour Eiffel (Cocteau) La peur des coups (Courteline)	
DIMANCHE 13 MAI	<i>L.E.A.P. St MAXIMIN</i> Jonas	<i>TROUPE</i> <i>PROFESSIONNELLE</i>	<i>PALMARES</i> <i>ET REMISE</i> <i>DES PRIX</i>	

Le Comité d'organisation du Théâtre se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.

Les trophées qui seront remis aux participants
ont été conçus et réalisés gracieusement par
les CARRELAGES PIERRE BASSET à Salernes.

LE THÉÂTRE? MOI, J'AIME!

par Guy Foissy (1)

Un Théâtre à Villecroze ! C'est un événement et c'est une chance ! Ici vont se produire des artistes professionnels de talent, venus de la Région, de toute la France, de l'étranger. Et nul doute que Villecroze sera là un nouveau pôle d'attraction et d'intérêt.

Mais, un Théâtre dans une commune de 1 200 habitants, à quoi ça sert ? Voilà une bonne question, et qui en entraîne d'autres. A quoi ça sert de lire, d'écouter de la musique, à quoi ça sert de rire, d'avoir des amis, de faire un bon repas au restaurant, à quoi ça sert de sortir de chez soi, d'aller ailleurs, d'aller voir, de découvrir, de rencontrer, d'aimer, de se passionner, d'aller plus loin, alors qu'on est si bien chez soi devant son poste de télévision, à écouter monologuer les images. A quoi ça sert la beauté ? A quoi ça sert l'émotion ?...

Et chaque soir, l'image est spectacle. Mais sur ces images là, nous n'avons aucune prise. Nous n'intervenons jamais.

Alors qu'au Théâtre, il y a 3 personnages essentiels. Il y a l'auteur (celui qui écrit le texte), il y a l'acteur (celui qui l'exprime, qui lui donne vie). Il y a le public (celui qui le reçoit). Et chaque représentation est unique, parce que chaque soir un personnage est différent : le public. Alors qu'à la télévision, au cinéma, sur le disque, la représentation est fixée pour l'éternité, identique.

Il y a des représentations moins bonnes, où les acteurs sont moins en forme, comme on dit. Il y a aussi de mauvais publics, et les acteurs non seulement jouent pour le public mais avec le public.

Le Théâtre est le lieu de la vraie communication (pas la communication à sens unique), c'est-à-dire de l'échange.

Le Théâtre c'est la rencontre. Rencontre entre un public et des gens de chair et de sang, vivants, présents, qui ce soir, comme si c'était la première fois, avec le même trac, les mêmes risques, vont nous donner ce qu'ils ont de meilleur en eux, de plus vrai, à nous, qui sommes réunis pour les admirer, pour les applaudir. C'est aussi la rencontre du public avec lui-même. Le Théâtre c'est une salle qui réagit collectivement. Il y a osmose, entraînement, on est ensemble, on rit ensemble, on est ému ensemble, heureux ensemble.

Le Théâtre c'est la parole, le langage, le mot dans toute sa beauté, sa concision. On dit qu'aujourd'hui 3 à 4 millions de nos concitoyens ne maîtrisent pas ou mal l'expression écrite de notre langue, et les médias commettent des attentats souvent criminels contre notre langue. Et pourtant, "c'est une belle langue", comme le chante merveilleusement Yves Duteil.

Au Théâtre, c'est le mot, le mot d'abord qui exprime la pensée, l'émotion, l'esprit, l'humour. Le Théâtre est un miroir de notre temps. C'est nous qui sommes sur scène, c'est de nous que nous rions, c'est sur nous que nous pleurons.

Le Théâtre est une fête. Il doit être l'objet, le prétexte, l'occasion d'une fête, et les projets de René Wassermann, le Maire amoureux du Théâtre, vont bien dans ce sens. Que la rencontre se prolonge. Que la représentation ne se termine pas avec les derniers applaudissements, aux derniers projecteurs éteints. Que le public reste, échange. Que la rencontre se fasse avec les artistes. Qu'une autre fête commence, celle de l'amitié. Que celui qui vient de s'exposer, devant vous, pour un soir, rencontre ceux à qui il s'adressait, qu'il voulait toucher, qu'il voulait atteindre. Que le public ne soit pas une ombre anonyme. Continuons ! Parlons ! Discutons ! Louons ! Critiquons ! Et buvons ! Trinquons ! Mangeons ! Dansons ! Que sais-je...

Faire de ce lieu théâtral, un lieu de fête, d'échange, de convivialité. Lui donner une âme. Quelle aventure !...

Et n'oublions pas, parce que c'est important, qu'ici les jeunes pourront voir des spectacles qui leur sont destinés. Et il est symbolique que tout commence par un festival, "Le Mai de Villecroze" qui leur est consacré.

Oui, c'est une belle aventure qui commence à Villecroze. On va la suivre avec passion. Vous pouvez en être sûrs : on viendra !... Merci monsieur le Maire...

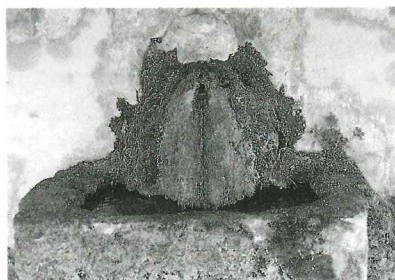
(1) Guy Foissy est auteur dramatique. Ses pièces sont traduites dans une quinzaine de langues et jouées dans plus de 30 pays (depuis 1976, au Japon une compagnie s'appelle "Théâtre Guy Foissy" et ne joue que ses pièces). Il a été joué à la Comédie Française, et a obtenu le "Prix des Nouveaux Auteurs", le "Prix Courteline" et le "Grand Prix de l'Humour Noir du Spectacle". Il mène parallèlement une carrière de "cadre de l'action culturelle" en France et à l'étranger. Il est depuis 1987 Délégué départemental au Théâtre pour le Conseil Général du Var.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a examiné, au cours des 3 derniers mois, les principales affaires suivantes :

- Appel à la candidature d'architectes pour la construction du futur groupe scolaire : 20 candidatures ont été enregistrées. Le jury se réunira dans le courant du mois d'avril 1990 pour désigner le candidat retenu.

- Pourparlers entrepris avec le propriétaire de la source de la Combe d'Aillaud pour obtenir la maîtrise de l'eau qui alimente la Commune.
- Aménagement de la Salle des Associations : marché a été passé avec les fournisseurs retenus par la Commission des marchés pour la livraison des tables, chaises et matériel de cuisine.
- Les appels d'offres, pour l'installation de la scène, des rideaux de scène, des éclairages spéciaux et de la sonorisation ont été lancés.
- Approbation du futur Parcours de Santé entre les Alumines et la Salle des Associations.
- Visite de Monsieur Fahrner, architecte des Bâtiments de France, en vue d'obtenir le classement des Grottes en Monument historique.
- Préparation du budget 1990 : ce budget devra être approuvé définitivement par le Conseil municipal avant le 31 mars 1990.



LE VILLAGE

Des bancs vont être installés dans le village.

En bordure de la route d'Aups, entre le boulevard Clemenceau et le boulevard Frédéric Mistral, le fossé va être busé de manière à donner une meilleure sécurité aux piétons.

Un espace va être délimité sur la place du Général de Gaulle et réservé aux jeux de boules.

Une commission travaille activement au projet de rénovation et de réhabilitation du Vieux Village. Le résultat de ces études doit être présenté prochainement au Maire. Ensuite, les organismes concernés seront contactés et un plan d'ensemble sera élaboré et présenté au public.

Mais, dès cette année, des petits travaux indispensables seront entrepris, notamment Rue de Basse Fontaine.

PROTÉGEONS L'EAU

Le plus dur est à venir s'il ne pleut pas davantage !

Il faut savoir, en effet, que le débit de la source du Baguier en est à son niveau d'étiage depuis cet été, c'est-à-dire 4,5 litres à la seconde, ce qui ne représente pas tout-à-fait 400 m³ par jour !

Un forage d'exploitation va être réalisé sous la direction de la D.D.A. (Direction Départementale de l'Agriculture) ce printemps à côté du forage provisoire au Défends.

C'est indispensable lorsque l'on sait que l'été la consommation d'eau dépasse 900 m³ par jour. D'autre part, des études et des recherches sont toujours en cours pour trouver des nouvelles sources exploitables pour la Commune.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Municipalité, en collaboration avec la subdivision de l'Équipement, a entrepris des travaux d'amélioration de l'éclairage public, route de Draguignan au quartier de la Rougrière. De nouveaux candélabres ont déjà été posés. Ces travaux seront poursuivis et achevés dès la fin des modifications, actuellement en cours, du tracé de la chaussée.

D'autre part, l'éclairage au bas de la Rue Roger Maurice ne donne pas entière satisfaction : un projet de modification est à l'étude.

La Municipalité, dans un souci d'esthétique et dans la mesure du possible, réalisera la pose souterraine des nouvelles lignes électriques.

SALLE DES ASSOCIATIONS

Aménagement de la salle... où en est-on ?

De belles tables et de superbes chaises bleues rembourrées remplacent depuis quelques jours l'ancien matériel. Enfin un équipement digne de la salle !

La cuisine, également, est rutilante et prête à accueillir banquets, mariages et manifestations diverses faisant appel à un traiteur.

Le reste...

- L'acoustique, en voie d'amélioration : travaux prévus fin mars.
- La scène, l'éclairage de scène, le son, les gradins... : décision imminente.

LES TRÉSORS DE VILLECROZE

Question qu'on nous pose souvent : *le village est-il "classé" ?*

Non, le village n'est pas classé, mais... :

- La chapelle des Templiers : "est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques" (novembre 1923).

- La chapelle St-Victor : "l'ancienne église de Villecroze est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques" (février 1972).

- Les Grottes de Villecroze : "sont classées parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique" (janvier 1924).

Tout ce qui se trouve dans un rayon de 500 m autour de ces points est soumis à des règles strictes.

Le village et ses abords immédiats, dans ces conditions, sont "super" protégés.

Et, c'est pourquoi, *TOUS* les projets de construction ou de rénovation à l'intérieur des périmètres ainsi définis sont soumis à l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France.

DERNIÈRE HEURE :

Avec l'appui de Monsieur Fahrner, architecte des Bâtiments de France, la Mairie a demandé l'étude du classement des Grottes au titre des Monuments Historiques.

FESTIVITÉS DU PROCHAIN TRIMESTRE

AVRIL

- 13/22 Exposition des peintres de Villecroze
- 14 Pétanque 3 x 3 : ouvert à tous
- 16 Mêlée 2 x 2 : ouvert à tous
- 21 Académie Musicale : concert de musique de chambre
- 28 Pétanque 3 x 3 : ouvert à tous
- 28 Maison des Associations : Mai Théâtral
- 29 Maison des Associations : Mai Théâtral

MAI

- 1 Jas de Barna : concours sauts d'obstacles
- 5 Maison des Associations : Mai Théâtral
- 6 Maison des Associations : Mai Théâtral
- 5/6 Jas de Barna : concours sauts d'obstacles
- nc* Salle du parc : fête des échecs, remise des trophées
- 6 Village : foire à la brocante
- 8 Mixte 3 x 3 : ouvert à tous
- 12 Maison des Associations : Mai Théâtral
- 13 Maison des Associations : Mai Théâtral
- 18 Village : collecte de textiles au profit des handicapés
- 26 Trophée G. Ponsi : Provençal 3 x 3 FFPJP

JUIN

- 3 Aux Alumines : ball-trap
- 4 Pétanque 2 x 2 : ouvert à tous
- 9 Kermesse des parents d'élèves
- 10 Rallye automobile
- 16 Challenge Daumas : pétanque 2 x 2 FFPJP
- 17 Au parc : kermesse "Rose d'Automne"
- 22 Mairie de Salernes : don du sang
- 24 Mixte nocturne : ouvert à tous
- 24 Fête de la St-Jean : messe à la chapelle St-Jean, déjeuner au Parc
- nc* Salle du parc : tournoi d'échecs avec Grand Maître
- nc* Maison des Associations : expo du Centre Pompidou pour les enfants

* date non communiquée

Pour cet été nous organisons sous le haut patronage de l'Ambassade de Pologne et avec le concours du Conseil Général, une importante exposition d'Art Contemporain Polonais.

Cette exposition, la première de ce genre en France, permettra à des peintres et des sculpteurs vivant pour la plupart actuellement en Pologne, de nous faire connaître leur vision du monde.



FLASH SUR UNE COMMISSION

UN PARCOURS DE SANTÉ A VILLECROZE, POURQUOI ?
 Par MM. Morini, Léonard, Lesgourgues représentant la Municipalité

Par MM. Morini, Léonard, Lesgourgues, représentant la Municipalité

Pour ceux et celles qui se posent des questions sur l'utilité d'un parcours de santé à Villecroze, nous allons essayer en quelques lignes de répondre à celles-ci.

1 - Qu'est-ce qu'un parcours de santé ?

C'est le moyen le plus agréable, aux sportifs de garder leur forme, à l'homme de la rue, rivé à son siège ou à sa machine, de se décrocher, de s'oxygéner, bref de retrouver un équilibre physique et physiologique fortement battu en brèche par la vie trépidante que nous menons tous actuellement.

2 - A quel endroit sera situé le parcours de santé ?

Le parcours doit avant tout se situer dans ou près d'une forêt, milieu naturel et oxygéné par excellence. A Villecroze nous avons eu le choix et c'est dans la colline qui surplombe le village que le parcours est prévu. Le départ se fera près des tennis pour se terminer aux Alumines, soit près de 2 000 mètres à travers la colline.

3 - Que va-t-on trouver sur le parcours de santé ?

D'abord des conseils inscrits sur des panneaux, des jeux d'obstacle appropriés et en harmonie avec la nature, des aires de repos.

4 - Le parcours de santé peut-il attirer des touristes à Villecroze ?

Sans aucun doute, toutes les villes qui en sont équipés ont vu arriver des amateurs à la recherche d'activité de plein air dans des conditions de sécurité optimum.

5 - A quand l'inauguration de ce parcours ?

L'équipe actuelle qui travaille sur ce dossier espère que celui-ci sera opérationnel pour le début de la saison.

Actuellement la recherche d'un sponsor est le principal obstacle à surmonter, mais les entreprises susceptibles de s'intéresser à cette réalisation vont être sollicitées dans les prochains jours.

VIE ASSOCIATIVE

Voici, pour les personnes intéressées qui n'en auraient pas eu connaissance, la liste des activités proposées par le Centre d'Animation Culturel et Sportif de Villecroze (C.A.C.S.) :

- Gymnastique : activité payante les mardi et jeudi,
- Ecole de cirque : activité payante pour les enfants le mercredi,
- Cours d'anglais : activité payante pour adultes et enfants,
- Cours de Provençal : 2 fois par mois,
- Cours de danses provençales : pour enfants, le mercredi,
- Cours de français : pour étrangers (en projet),
- Club de lecture : 1 fois par mois,
- Club photo : 2 fois par mois,
- Club pédestre : tous les lundi après-midi pour des promenades de 5 à 6 km,
- Club "Chiffres et lettres" : chaque mardi,
- Banque de plants : au printemps et en automne,
- Initiation à l'informatique (en projet),
- Du 13 au 22 avril : exposition des peintres de Villecroze et objets insolites, "faites prendre l'air à vos chefs d'œuvre, dénichiez une curiosité".

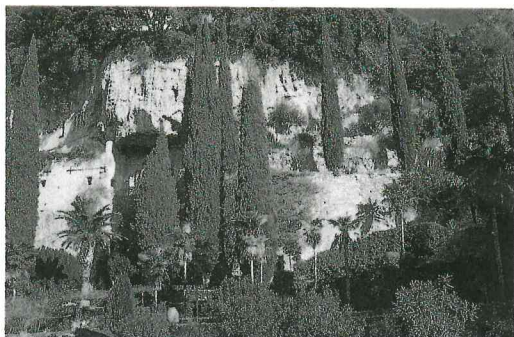
ET NE DITES PLUS...

Ah ! je ne savais pas... on ne m'a rien dit, on n'est pas informé !

INFORMEZ-VOUS ! Passez un coup de fil à la Mairie :
Tél. 94 70 63 06

qui vous aiguillera vers le ou les responsables concernés.

Inscrivez-vous au Centre d'Animation, il ne vous en coûtera que 60 F quel que soit le nombre d'activités que vous aurez choisies.



Parc, cascades, grottes- Club photo.

DERNIÈRE HEURE

Cédant à l'affectueuse pression de ses amis, le club photo a donné dernièrement une soirée "Diaporama" montrant une rétrospective des activités du village de ces 12 derniers mois :

- Les fêtes de la St-Jean, de la St-Romain, du 14 juillet, la Pastorale,
- Les bals des Catherinettes, des Rois, etc.,
- Les promenades,
- Fleurs, insectes, oiseaux divers.

Ce fut un gros succès de participation et la critique fut unanime à louer la qualité des diapositives projetées.

Nos félicitations et remerciements au club photo pour cette merveilleuse soirée !

Rappelons brièvement la liste des principaux travaux exemptés de permis de construire, mais qui doivent faire l'objet d'une déclaration.

Ces travaux ne doivent pas être commencés avant d'avoir obtenu l'autorisation : (délai de 1 ou 2 mois) - (Article R 422-2 du code de l'Urbanisme) :

- Ravalement de façades ;
- Piscines, quelles que soient leurs dimensions ;
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction (ouverture d'une fenêtre, d'un auvent, fermeture d'une loggia ou d'un balcon, réfection de toiture...);
- Constructions qui créent une surface de plancher ne dépassant pas 20m² (garage, remise, hangar, abri de jardin, etc.).

ATTENTION : vous devez demander un Permis de Construire :

- Si aucune construction n'existe sur le terrain ;
- Si votre abri dépasse 20m² ;
- Si la hauteur de votre terrasse dépasse 0,60 par rapport au sol naturel.

Lisez attentivement les prescriptions (et respectez-les) données dans le Permis de Construire, notamment celles des Bâtiments de France.

Et lorsque, à l'appui d'une déclaration de travaux, vous joignez un plan montrant par exemple que la façade que vous refaites comportera des volets à lames, il ne faut pas réaliser la moitié à lames et l'autre moitié à volets pleins : ça fait désordre !...

■ CONSTRUCTIONS

■ A L'ÉCOLE

UNE CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE SUR "LES VILLES D'AILLEURS"

Courant janvier, une vingtaine d'instituteurs, venus de tout le département, se sont réunis dans notre village sous la haute direction de Madame Levêque, Inspectrice Départementale de l'Éducation Nationale.

Ce groupe a travaillé toute une journée sur la mémoire, le réel et l'imaginaire de Villecroze. A travers cet exemple fort précieux, on a pu aborder les "Villes D'ailleurs".

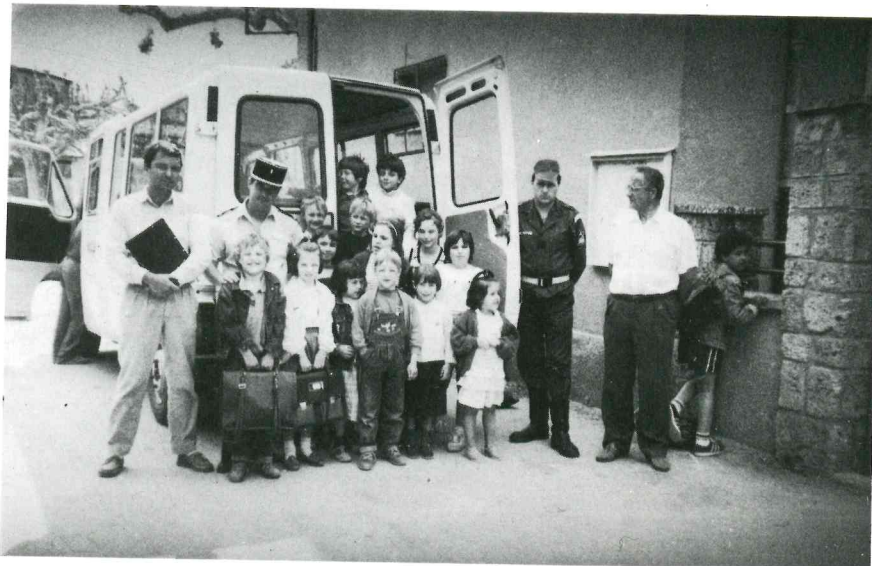
Aidée de Mademoiselle Porre, Madame Deporcq, Madame Bruzeau et de la Mairie, Madame Castellarnau, avait pu réunir une documentation fort importante sur les Romains, l'invasion des Sarrazins, l'origine du nom de Villecroze, le rôle joué par les moines de St Victor dans notre village.

Ce groupe a également travaillé sur l'origine des noms des différents quartiers.

A midi, Monsieur Carlini, Adjoint au Maire, et chargé des Affaires Scolaires, participait au repas.

Au cours de l'après-midi, le groupe visitait la voie Julia, les Grottes et enfin l'Académie de Musique.

A l'issue de cette journée, chacun a manifesté le désir de faire connaître Villecroze à sa famille, à ses amis, à ses proches, enthousiasmés par notre village et l'accueil chaleureux des Villecroziens !



Exercices de sécurité annuels

L'ENFANT DU PAYS

Toutes sortes de petits artisans travaillent remarquablement bien dans notre village. Nous vous présentons ce mois-ci un véritable "enfant du pays" : Jean-Damien Andreutti.

Né en février 1956 à Villecroze, il effectue sa scolarité à l'école du village. Ensuite, il fréquente successivement deux écoles où il apprend la ferronnerie : La Navarre et Don Bosco à Nice. En 1977, muni d'un C.A.P. et d'une personnalité bien connue de nous tous, il ouvre son petit atelier sur la place du village.

Dans la plus pure tradition ances-

trale, c'est encore à la sueur de la forge qu'il compose avec "passion" les rampes, les portails, les grilles et les chenêts.

Ce métier devient aussi un art lorsqu'il s'agit de reproduire les grilles et autres réalisations de nos Anciens, qui ne connaissaient ni les techniques de pointe ni l'outillage sophistiqué utilisés aujourd'hui, mais qui résistent à l'usure du temps. Et les serrures ?

Elles n'ont plus de secret pour lui, même les centenaires qu'il affectionne tout particulièrement.

Mais dans ce Métier d'Art, qui se perd de nos jours, il n'oublie pas de garder une place pour réparer

les charrues de nos paysans et il n'hésite pas à trouver des systèmes ingénieux pour réparer, transformer ou créer.

Et c'est ainsi que, chaque jour sur la place du village, on entend le son du marteau sur l'enclume et l'eau de la fontaine qui lui donne la réplique.

Il fait partie de "Son Village" et "Son Village" fait partie de lui, comme la chasse et la pêche, les truffes et tous les produits de notre terroir !

Alors tiens ! Si vous trouvez le temps long, arrêtez-vous donc près de la fontaine et vous verrez : il est impossible de "L'IGNORER" !



"ECHECS ET MATHS"

On raconte que l'Inventeur du jeu d'échecs demanda à son Roi, en récompense de son travail, 1 grain de blé pour la 1^{re} case, 2 grains de blé pour la 2^e case, 4 grains de blé pour la 3^e case, 8 grains de blé pour la 4^e case, et ainsi de suite jusqu'à la 64^e case...

Le Roi éclata de rire devant la modicité de la demande, et convoqua son intendant à qui il intima l'ordre de donner sur-le-champ la quantité de blé demandée :

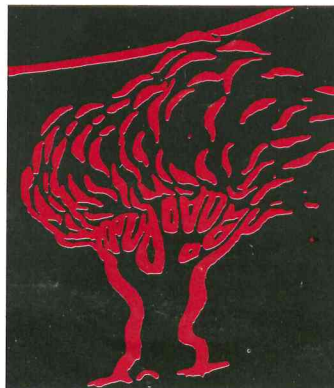
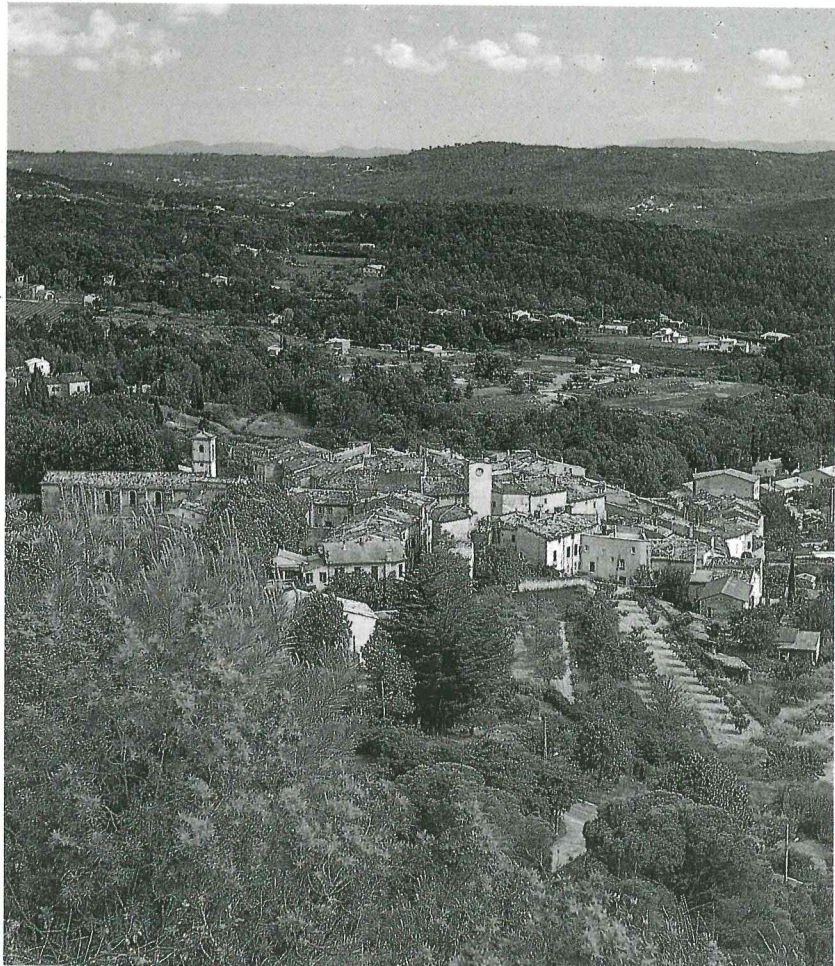
$1 + 2 + 4 + 8 + 16 + 32 + 64 + 128$
..... 2^{63}

Les forts en maths ont compris qu'il s'agit d'une progression géométrique de raison 2 comprenant 64 termes dont la somme (c'est ce que l'on cherche) est égale à : $S = 2^{64} - 1$

Essayez de multiplier : $2 \times 2 \times 2 \times 2$ x.... 64 fois.

L'intendant revint affolé dire à son Roi que son boulier (il n'avait pas encore de calculatrice) s'était emballé et que tout le blé du royaume ne suffirait pas.

On ne dit pas si le Roi fit décapiter l'Inventeur pour s'être ainsi moqué de lui !



Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Mme Morini, Mme Castellarnau, M. Robert Roux, M. Rouaud et l'équipe municipale.